

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-495482

55067

Optique Autres

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricole : 5960		Société : RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : FAIKI ABDELAZIZ		
Date de naissance : 11/02/1982		
Adresse : 34, Rue 17 SERITA(1) ouffa		
Tél. : 06 74 68 39 35		Total des frais engagés : ₦ 780,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Rachida BEN SOUFI
Hépato-Gastro-enterologie-Proctologie
Bd Oum Rabii Rés. Al Firdaus Imm.30
2ème Etage Oujda - Casablanca
Tél. 05 22 20 45 45 - 06 61 51 22 34

Date de consultation : 17/12/2010

Nom et prénom du malade : FAIKI ABDELAZIZ Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Trouble digestif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

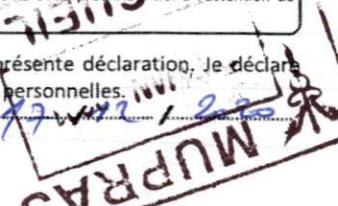
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/12/2010



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2020	(CS)		300 DH	INP : 1901988-188 Néphro-Gastro-entérologie-Proctologie Dr. Oum Rabi Rés. Al Firdaus Imm 130 2 ème Etage Quifa Casablanca Tel: 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE D'IBRAHIM</i>	17/01/2020	120.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE REGAGUI Casablanca</i>	16.01.2021 B3 20 + P2 A.M.P.		360 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
</td				

هيبات

40 قرص

68,60 DH

A consommer de préférence avant fin :
Lot n°

07/2023
W202F

Via dell'Importé
NSCRI

DUOXOL 500mg/2mg

Boîte de 20 comprimés

علبة من 20 قرصاً

سكري

37,00

اختصاصي في أمراض
الجهاز الهضمي
الكبد، جراحة البواسير
وأمراض المخرج



Dr. Rachida
Hépato-Gastro-enterologie Proctologie
Bd Oum Rabii Rés. Al Firdaous Imm L30
2 ème Etage Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Casablanca, le :

MR FAIKA Abdellatif

14,50

Drs. Mr. Abdellatif

37,00

Dr. Mr. Abdellatif

120,10

Dr. Rachida
Hépato-Gastro-enterologie Proctologie
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaous Imm L30
2 ème Etage Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaous, Imm L30 - 2ème Étage - Oulfa
Casablanca - Tél. : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34

Hépato - Gastro
Entérologie - Proctologie
(Hémorroïdes - Fistule
- Fissure...)



اختصاصي في أمراض
الجهاز الهضمي
الكبد، جراحة البواسير
وأمراض المخرج

Dr. Rachida BENSCRI
Hépato-Gastro-entérologie-Proctologie
Bd. Oum Rabii Rés. Al Firdaous Imm L30
Tél : 05 22 90 05 22 / 06 61 51 22 34
Casablanca, le : ٢٠١٩/١٩/٢٠

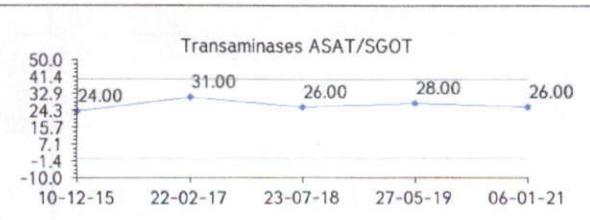
- MP = FAIKI ABDELAZIZ
- TC + TURNOVSKY
- TC - cholest
- ASAT, ALAT
- GAT



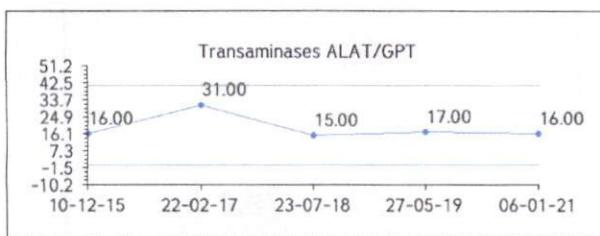
Enregistré le: 06-01-2021 à 09:21
Edité le: 06-01-2021 à 11:37
Prescrit par : Dr BENSCRI RACHIDA

Mr Abdelaziz FAIKI

Né (e) le : 11-02-1962, âgé (e) de : 58 ans
Référence : 2101062013



Transaminases ALAT/GPT 16 UI/l (<41) 17

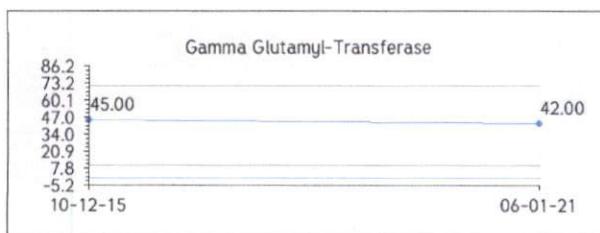


Rapport ASAT / ALAT 1.63 (>1.00) 1.65

Phosphatase Alcaline 57 UI/l (40-129)

10-12-2015

Gamma Glutamyl-Transferase 42 UI/l (10-71) 45
(Test colorimétrique enzymatique Roche)





S. MESTASSI
 Biologiste Diplomé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand



Né (e) le: 11-02-1962, âgé (e) de : 58 ans
 Enregistré le: 06-01-2021 à 09:21
 Edité le: 06-01-2021 à 11:37
 Prélèvement : au labo
 Le : 06-01-2021 à 09:40

Mr Abdelaziz FAIKI

Référence : 2101062013

Prescrit par : Dr BENSCRI RACHIDA

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum

Limpide

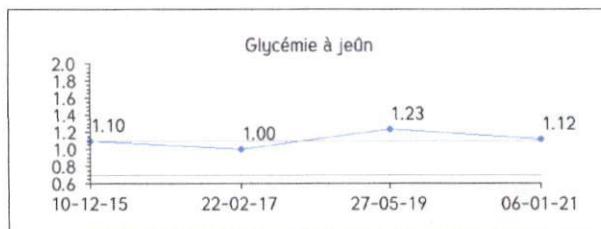
27-05-2019

Glycémie à jeûn

1.12 g/l
6.2 mmol/l

(0.70–1.10)
 (3.9–6.1)

1.23
 6.8



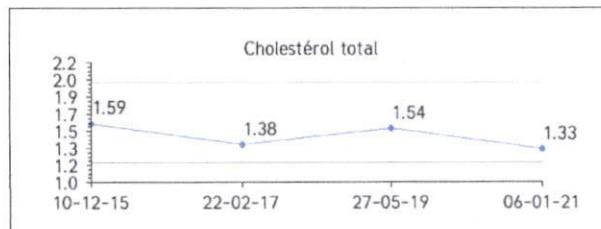
Cholestérol total

1.33 g/l
3.43 mmol/l

(1.20–2.00)
 (3.10–5.16)

27-05-2019

1.54
 3.97



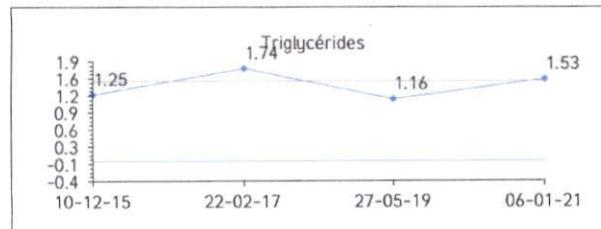
Triglycérides

1.53 g/l
1.74 mmol/l

(<1.50)
 (<1.71)

27-05-2019

1.16
 1.32



Transaminases ASAT/SGOT

26 UI/l

(<40)

28



27-05-2019

Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page **1** sur **2**



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2101062013

Casablanca le 06-01-2021

Mr Abdelaziz FAIKI

Date de l'examen : 06-01-2021

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0143	Phosphatases alcalines	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

TOTAL DOSSIER : 360 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante dirhams

